

Le rapport 2025 du Médiateur de France Travail pointe plusieurs **difficultés persistantes** comme les délais excessifs de renouvellement des titres de séjour par certaines préfectures qui interrompent inscription, indemnisation et droit au travail. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le rapport aborde la **Loi Plein Emploi**, notamment l'inscription automatique et le suivi des BRSA.

Leurs accompagnements, partagés entre FT et les CD, ont des **modalités hétérogènes** selon les territoires.

La procédure de contrôle CRE est jugée **incompréhensible** par les usager·ères et la distinction entre proposition et décision de sanction reste **floue**. Les circuits de contestation et la médiation sont **mal identifiés**, rendant le recours difficile et confus.

Les procédures évoluent **sans concertation** avec le Médiateur National, compliquant la transparence et la régularité des démarches.

**La Loi Plein Emploi se révèle un fiasco où retards, procédures confuses et absence de coordination condamnent les bénéficiaires du RSA à naviguer dans un système inefficace et inégalitaire.**